



Contact : Charles Spapens

[cspapens@forest.brussels](mailto:cspapens@forest.brussels)

02/370.22.25

Forest, le 3 avril 2020,

**Concerne : Mesures de soutien prises pour les commerçants par la commune de Forest**

Chère commerçante, Cher commerçant,

Les conditions de confinement liées au COVID 19 rendent votre quotidien professionnel extrêmement difficile. L'inquiétude est grande sur les conséquences économiques pour chaque entreprise. Il est donc essentiel pour le Collège des Bourgmestre et Echevins de prendre des mesures pour vous soutenir. Ces mesures sont les suivantes :

- 1) **Fiscalité** : La commune supprime pour l'année 2020 les taxes communales pour les commerces fermés suite aux mesures gouvernementales et les Horeca forestois. Les taxes enseigne (pour les commerces fermés) et terrasse ne seront pas enrôlées en 2020.
- 2) **Paiement des taxes 2019** : Un délai de paiement exceptionnel de 6 mois vous sera octroyé pour le paiement des taxes de l'année 2019.
- 3) **Informations** : deux numéros et administrations sont à votre écoute et à votre disposition pour répondre à vos questions et vous aider dans les différentes démarches à réaliser pour obtenir les aides régionales et fédérales. Le service commerce est joignable au 02/370.22.36 et le 1819 qui reste, quant à lui, le numéro régional de référence.
- 4) **Affiches** : les commerces autorisés à ouvrir recevront une affiche officielle rappelant les mesures de distanciation sociale et le nombre maximum de personnes pouvant entrer en même temps dans le magasin. Les affiches seront distribuées dans les jours qui viennent.
- 5) Grâce à une collaboration entre Citydev et les cityfabs bruxellois nous pouvons vous proposer **l'installation de protection en plexiglass à prix coûtant**. Afin de bénéficier d'un devis n'hésitez pas à contacter Mesdames Haddade Chaima ([CHADDADE@citydev.brussels](mailto:CHADDADE@citydev.brussels)) ou Cambier Aline ([ACambier@citydev.brussels](mailto:ACambier@citydev.brussels)).
- 6) **Faire vivre le commerce local** : pendant la période de confinement, les initiatives commerciales locales seront mises en valeur sur le site web de la Commune [www.forest.be](http://www.forest.be) via une liste et une carte des restaurants et commerces ouverts et/ou qui livrent à domicile. Pour y figurer n'hésitez pas à contacter l'administration communale par mail via [mbotwin@forest.brussels](mailto:mbotwin@forest.brussels), [nbelmhaidi@forest.brussels](mailto:nbelmhaidi@forest.brussels) ou former le 02/370.22.26.

Nous vous rappelons aussi que la Région vous accorde une prime unique de 4000 euros. Plus d'informations sur [www.1819.brussels](http://www.1819.brussels).

Les différentes mesures (fédérales, régionales et communales) pourront encore être renforcées dans les semaines qui viennent, nous ne manquerons pas de revenir vers vous.

Par ailleurs, nous vous assurons que dès la fin de la crise nous rechercherons ensemble des solutions pour revitaliser la vie sociale et économique de notre commune.

Nous vous souhaitons énormément de courage et comme toujours mais particulièrement en cette période de crise, nous sommes à vos côtés.

Ensemble nous traverserons cette crise !

Par le collège,

La Secrétaire Communale,

L'Echevin du Commerce,

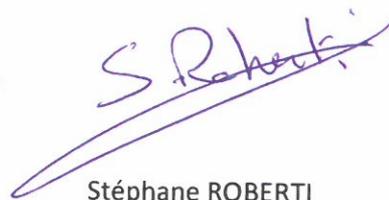
Le Bourgmestre,



Betty MOENS



Charles SPAPENS



Stéphane ROBERTI